

VICHYVICHY.NET

LA LETTRE INTERNET DU GROUPE MUNICIPAL "ENSEMBLE, RÉUSSIR VICHY"

Chaque quinzième jour du mois, sur le site Internet de la ville, VICHYVICHY.NET donne la parole à un conseiller municipal du groupe.



**Christophe
POMMERAY**
Conseiller municipal

**N°10
15 MAI 2011**

Le groupe municipal dispose de plusieurs supports d'information. Outre cette lettre diffusée sur le site internet de la ville (ville-vichy.fr), il a son propre blog (vichyvichy.fr) ainsi qu'un journal qui est diffusé après chaque conseil municipal. Une tribune du groupe paraît également dans C'est-à-Vichy, le journal de la ville. Le groupe diffuse par ailleurs les compte-rendus intégraux des conseils municipaux sur son site. Pour l'accès à ces informations, cliquez ci-contre !

*Chères Vichysoises,
chers Vichysois,*

Lors du dernier conseil municipal, décision a été prise d'augmenter les impôts. La hausse est double : 2% d'augmentation des bases décidée par la majorité nationale ; 4,5% d'augmentation des taux décidée par le maire et la majorité municipale.

L'opposition a voté contre. Pourtant, cette décision du maire lui donne raison : depuis 2008, nous avons expliqué lors de tous les conseils budgétaires que l'orientation à la hausse de nos dépenses et l'orientation à la baisse de nos ressources allaient nous mettre dans une situation désastreuse et qu'il fallait anticiper le moment où le budget municipal ne serait plus à l'équilibre. Mais nous avons aussi demandé cette anticipation au nom d'une logique simple : on ne devait plus augmenter les impôts à Vichy. Pourquoi ? Parce que le contribuable vichysois est déjà trop sollicité : à 111,79% de son potentiel dit le ministère de l'Intérieur à la fin de l'année 2010.

Nous avons alors proposé d'anticiper de deux manières :

1.- au lieu d'augmenter les impôts de chaque contribuable, augmenter le nombre de contribuables. Cela voulait dire avoir une politique en matière de logement, en matière de services et en matière d'économie. Sur le logement chacun sait qu'alors que des permis sont accordés pour des projets qui ne finissent jamais, d'autres sont constamment ralentis (la Banque de France par exemple). En matière de services, il suffit de regarder l'état des écoles ou le démontage organisé de l'école de musique ou la gestion du dossier de la Maison de l'adolescent pour comprendre. Quant à l'économie, outre les projets freinés (Banque de France, Casino des fleurs...), la réponse est directement dans le budget : sur 100 euros de subventionnement, l'Opéra reçoit 14 euros, les actions économiques, 63 centimes...

2.- maîtriser les dépenses ! Sur la période 1999-2004, la charge du personnel par exemple a oscillé entre 44,69% et 48,89% (en 2001) du budget. Nous sommes aujourd'hui à 57,54% (2,75% de plus en 2010) ! À la différence du conseil régional et du conseil général, la ville a abandonné des compétences à la communauté d'agglomération mais a continué de voir ses charges augmenter.

Et finalement, l'augmentation des impôts rapportera 1,5 million à la commune. On aurait pu les chercher en économies dans le budget 2011 au lieu d'aller les prendre dans la poche des Vichysoises et des Vichysois... C'était notre proposition : on verra ça l'année prochaine a dit le maire.

*Bien cordialement à vous,
Christophe Pommeray*